Ville de Dreux

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1
BUDGET PRINCIPAL
EXERCICE 2024

Conseil municipal du 9 octobre 2024

Décision modificative n°1
Recettes de Fonctionnement par chapitre

Recettes réelles de fonctionnement	**932 224 €**
Chapitre 70 - Produits des services du domaine et ventes diverses	475 679 €
Chapitre 731 - Fiscalité locale	6 960 €
Chapitre 74 - Dotations et participations	289 633 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	73 227 €
Chapitre 76 - Produits financiers	40 583 €
Chapitre 78 - Reprise sur amortissements et provisions	46 142 €

Recettes d'ordre de fonctionnement	**266 €**

DM 1 Fonctionnement	**Recettes = Dépenses**	**932 490 €**

DÉCISION MODIFICATIVE N°1
DÉTAIL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 70 : Produits des services	**475 679 €**
Transfert des produits des services de la caisse des écoles dans le budget de la Ville Période 1er septembre au 31 décembre	265 344 €
Refacturation à l'agglo de la taxe foncière de l'usine de dénitrification de Vernouillet - années 2020 à 2023	149 744 €
Refacturation à l'agglo de l'eau (avril à septembre 2023) et de l'électricité (mars à décembre 2023) de l'office du tourisme	3 963 €
Redevance stations relais mobiles - Rochelles (Totem France) : 6 355 € - Oriels (SFR) : 10 655 € Droit occupation domaine public - réseaux gaz Gédia : 6 471 €	23 481 €
- Refacturation des fluides à Multi-services pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022 – immeuble 35 rue de Moronval : 16 587 € - Refacturation Location agent ville : 710 €	17 297 €
Mise à disposition de personnel à la Poste du Murger – remboursement par la Poste (cplt)	15 120 €
Refacturation au GIP relais logement de l'électricité de janvier à juin 2024 - Bâtiment 72 rue Saint Martin acheté par le GIP fin 2023 mais compteur non modifié par Gédia	730 €

DÉCISION MODIFICATIVE N°1
DÉTAIL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 731 : Fiscalité locale	**6 960 €**
Imposition directe - Complément suite à la notification de la fiscalité	6 960 €

Ville de Dreux

DÉCISION MODIFICATIVE N°1
DÉTAIL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 74 : Dotations	**289 633 €**
Compléments suite aux notifications : - Dotation forfaitaire : 13 305 € - Dotation de solidarité urbaine : 90 039 € - Dotation de péréquation : 51 696 €	155 040 €
Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) ajustement suite à la notification	- 7 938 €
Participation emplois d'avenir (PEC) - Service vie locale : 22 575 € - Service propreté urbaine : 2 426 €	25 001 €
- Contrat engagement quartier 2030 : 22 950 € - Droits d'accueil pendant les jours de grèves dans les écoles : 7 921 € - Participation commune de Vernouillet au poste de chargé de mission NPNRU : 30 240 € - Subvention vélo école : 2 400 €	63 511 €
- Subvention CAF service parentalité : 28 679 € - Subvention CAF pour le chargé de coopération des services aux familles : 24 000 € - Participation FIPHFP : 820 € - Refacturation de l'utilisation de la salle de musculation : 520 €	54 019 €

DÉCISION MODIFICATIVE N°1
DÉTAIL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	**73 227 €**
- Régularisations d'anciennes retenues de garantie : 15 046 € - Dégrèvements taxes foncières et taxes d'habitation : 44 098 € - Remboursement avoir Dalkia : 11 008 € - Sinistres : 2 965 € * 2 385 € : dégradation d'un candélabre rue des Marchebeaux * 580 € : barrière endommagée avenue Marceau - Remboursement avoirs Orange : 110 €	73 227 €

DÉCISION MODIFICATIVE N°1
DÉTAIL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 76 : Produits financiers	**40 583 €**
Complément dividendes Gédia suite à la notification	40 583 €

DÉCISION MODIFICATIVE N°1
DÉTAIL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 78 : Reprise sur amortissements et provisions	**46 142 €**
Reprise sur provisions contentieux Sanatorium - Affaire Terrasson	46 142 €

Ville de Dreux

DÉCISION MODIFICATIVE N°1
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	932 490 €	Détail par chapitre
Chapitre 011	686 910 €	- Transfert des crédits de la caisse des écoles au budget de la Ville : 553 347 € - Crédits non affectés : 127 602 € - Transfert de crédits divers : 5 961 €
Chapitre 012	306 271 €	- Transfert des charges de personnel de la caisse des écoles au budget Ville : 309 192 € - Transfert de crédits : - 2 921 €
Chapitre 65	-98 998 €	- Réduction subvention à la caisse des écoles : - 226 142 € - Ajustement admissions en non-valeur : -15 000 € - Recours indemnitaire (Ville/CDE) : 63 865 € - Jugement Terrasson – Sanatorium : 46 142 € - Subventions aux associations et organisme : 27 213 € (voir détail attributions subventions) - Transfert de crédits : 4 924 €
Chapitre 66	4 821 €	- Ajustement des ICNE
Chapitre 67	14 453 €	- Titres annulés sur exercice antérieur, avoir titré à tort : 14 099 € - Reprise des crédits de la caisse des écoles : 354 €
Chapitre 68	19 033 €	- Transfert de la provision pour comptes de tiers de la caisse des écoles au budget de la Ville

DM 1 Fonctionnement	**Recettes = Dépenses**	**932 490 €**

DÉCISION MODIFICATIVE N°1
RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	655 661 €	Détail par chapitre
Chapitre 10	368 286 €	Ajustement du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) suite à la notification
Chapitre 13	244 714 €	- Complément amendes de police suite à la notification : 148 817 € - Subvention du Département - Réhabilitation villa Minelli - acompte 30% : 85 793 € - Subvention ADEME - Vélo école : 8 604 € - Subvention Etat - Aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique : 1 000 € - Subvention DSIL - Création chenil pour la police nationale : 500 €
Chapitre 204	23 169 €	Reversement du trop perçu par la SPL en 2023 de la subv. rénovation des vitrines
Chapitre 024	19 492 €	Cessions : - Reprise véhicule Peugeot 508 : 11 992 € - Parcelle sise Les Pains Perdus - Dammann Frères – 298 m² : 7 500 €

DM 1 investissement	**Recettes = Dépenses**	**655 661 €**

DÉCISION MODIFICATIVE N°1
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	**655 661 €**	**Détail par chapitre**
Opérations d'équipement AP / CP	972 538,72 €	Voir détail diapositive suivante
Chapitre 20	-240 467,07 €	Reports hors AP Pôle des Bâtes transférées sur l'AP : - 127 045,07 € Frais de géomètre : - 18 600 € Maquette Hoop : - 20 000 € Crédits désaffectés à la DSIM : - 51 000 € Etude agrandissement du cimetière : - 40 000 € Transferts de crédits : 16 178 €
Chapitre 204	-150 000 €	OPAH-RU – programme d'amélioration de l'habitat

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN AP/CP

	AP / Programmes	Année	Montant initial	Modifications avant DM1	Montant DM1 (CP 2024)	Ajustements	Nouveaux montants
1	Voirie rue E. Caron	2022	1 140 000	50 000	65 529	Fin AP en 2024	**1 255 529**
2	Terrain synthétique des Bâtes	2023	1 000 000	321 739	-300 000	Diminution montant AP	**1 021 739**
3	Rénovation groupe scolaire P. Bert	2024	3 000 000	-75 000	0	Report 75 000 € CP 2025	**3 000 000**
4	Eglise Saint Pierre	2023	3 100 000	-25 690	114 000	Report 36 000 € CP 2025	**3 224 310**
5	Pôle éducatif et culturel des Bâtes	2024	30 707 625	0	1 627 045,07	Diminution de 1 627 045,07 € CP 2026	**30 707 625**
6	Cours d'écoles durables	2024	2 320 000	-100 000	0	Diminution montant AP	**2 220 000**
7	Square de la République	2022	1 500 000	1 100 000	-150 000	Report 150 000 € CP 2027	**2 600 000**
8	Voiries NPNRU	2023	6 150 000	12 726 447	-89 675,35	Report 89 675,35 € sur CP 2025 à 2027	**18 876 447**
9	Travaux Ponts rues Petitpas et Pastre	2024	1 600 000	0	-194 360	Report 194 360 € CP 2026	**1 600 000**
10	Travaux voirie rue St Martin	2024	300 000	0	-100 000	Report 100 000 € CP 2025	**300 000**
	Total				**972 538,72**		

DÉCISION MODIFICATIVE N°1
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	655 661 €	Détail par chapitre
Chapitre 21	55 105,35 €	Travaux place des Oriels : 550 000 € Transfert des crédits de la caisse des écoles au budget de la Ville : 35 337 € Les Guinguettes : 24 000 € Chenil : 16 000 € Travaux entretien des bâtiments : - 162 027 € Crédits désaffectés à la DSIM : - 47 000 € Acquisitions terrains bâtis : - 60 000 € Reprises de concessions : - 63 588 € Travaux parvis école Ferdinand Buisson : - 71 244 € Fibre optique : - 80 000 € Réfection des enrobés Melsungen : - 90 000 € Transferts de crédits : 3 627,35 €

DÉCISION MODIFICATIVE N°1
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chapitres	655 661 €	Détail par chapitre
Chapitre 23	143 218 €	Crédits non affectés : 144 974 € Récupération crédits sur une ligne d'avance forfaitaire : - 1 756€
Chapitre 27	- 125 000 €	Participation ZAC des Fenots
Chapitre 040	266 €	Régularisation dotations aux amortissements des subventions transférables

DM 1 investissement	**Recettes = Dépenses**	**655 661 €**

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20241022-DEL2024-183-DE
Date de télétransmission : 22/10/2024
Date de réception préfecture : 22/10/2024